



DANIEL
GUILLOT
99

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Octobre 2000

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Résumé de l'étude sur la qualité de l'eau et les problèmes d'insalubrité à l'Île d'Orléans

Depuis novembre 1998, la firme SNC-Lavalin effectue une étude sur la qualité de l'eau potable et les problèmes d'insalubrité à l'Île d'Orléans.

Les principaux constats, conclusions et recommandations de cette étude sont résumés dans les prochains paragraphes.



Qualité de l'eau des puits

La contamination bactériologique de l'eau potable constitue un problème majeur avec 78% des puits contaminés durant l'été dont 36% présentant une contamination fécale. Cette situation est généralisée sur l'ensemble des municipalités de l'Île autant pour les zones rurales que pour les zones urbaines. Fait étonnant, pour le secteur desservi par un réseau d'égout domestique à Saint-Pierre, l'eau des puits est contaminée pratiquement à un même niveau qu'ailleurs.

La contamination des puits est beaucoup moindre en hiver. La proportion des puits contaminés diminue alors à environ 20%. Cette observation est une indication que les installations septiques ne sont pas la seule cause de contamination de l'eau des puits, puisque celles-ci fonctionnent également l'hiver. Cette variation de la qualité de l'eau selon les saisons peut être attribuable à l'influence potentielle des eaux de ruissellement. De plus, pour une même saison, une forte proportion des puits dits contaminés passe régulièrement de l'état de contaminés à non contaminés. La qualité de l'eau d'un puits est donc variable dans le temps.

Les puits profonds (peu importe leur profondeur) sont presque aussi contaminés que les puits de surface. Cette situation s'explique en bonne partie parce que les puits sont alimentés principalement par le roc fracturé de surface. Les puits récents n'assurent pas une meilleure qualité d'eau que les puits anciens puisque les techniques de construction n'ont pas été modifiées au cours des années.

Finalement, mentionnons que dans les périmètres urbanisés, la majorité des puits sont situés à moins de 30 mètres des installations septiques ou des puisards. La contamination importante des puits de l'Île s'explique principalement par la faible épaisseur des dépôts meubles, leur perméabilité élevée ainsi que le niveau de fracturation important du roc sous-jacent ne permettant pas de fournir une protection suffisante de la nappe d'eau souterraine. Cette situation est généralisée à l'ensemble de l'Île.

Au niveau des sources de contamination, il existe une multitude de facteurs qui, seuls ou combinés, peuvent expliquer la forte proportion de puits contaminés bactériologiquement. Mentionnons notamment :

- La proximité des puits des installations septiques;
- L'agriculture en amont des périmètres urbanisés avec une quantité importante de fossés de drainage et d'étangs d'irrigation creusés jusqu'au roc et donc l'eau est contaminée bactériologiquement;
- La présence de puisards et de tuyauterie d'évacuation d'égout non étanches;
- L'utilisation d'engrais biologique autour des puits;
- La présence de la faune sauvage et domestique.

Contamination de l'eau des puits par les nitrates

La contamination des puits de l'Île par les nitrates constitue un problème important et persistant avec 41% des puits dépassant 3 mg N/l (seuil de référence à l'état naturel) et 5% des puits dépassant la norme de 10 mg N/l (norme de potabilité). Cependant, les concentrations en nitrates diminuent pendant la période hivernale. Mentionnons finalement que les teneurs en nitrates des puits de surface sont plus élevés que celles des puits artésiens. Comme pour la contamination bactériologique, la contamination par les nitrates s'explique par la faible épaisseur des dépôts meubles qui ne peut assurer une protection adéquate. La présence des nitrates dans l'eau souterraine est reliée principalement à l'utilisation d'engrais pour l'agriculture. Les concentrations les plus élevées sont généralement rencontrées en aval des cultures de pommes de terre.

Autres contaminants de l'eau des puits

Lors de l'étude, les concentrations en pesticides mesurées ont toujours été inférieures aux limites acceptables. Toutefois, ces résultats découlent d'un nombre restreint d'échantillons. Les niveaux de phosphore dans l'eau souterraine sont faibles. Finalement, environ 4 % des résidents de l'Île ont rapporté avoir des problèmes de sulfures.

Recommandations

Compte tenu de l'importance de la contamination bactériologique de l'eau potable à l'Île d'Orléans, il est important que chaque résident effectue un suivi régulier de la qualité de l'eau de son puits. Nous recommandons des analyses de l'eau à la fin du printemps et à l'automne en période de ruissellement intense. Si une contamination bactériologique est identifiée, il faut alors faire bouillir l'eau pendant au moins 10 minutes avant de la boire. Nous recommandons également de réaménager le terrain autour des puits afin d'éloigner les eaux de ruissellement. L'étanchéisation de la surface autour des puits à l'aide de membrane ou de bentonite peut également apporter une amélioration de la qualité de l'eau. Cependant, les résultats, selon ces techniques, ne sont pas assurés. Il est également possible d'utiliser des systèmes de traitement individuels (chloration, système ultra-violet, etc.). Ces équipements doivent être adéquatement sélectionnés par des spécialistes et faire l'objet d'un bon entretien pour maintenir leurs performances. Finalement, les résidents peuvent utiliser de l'eau embouteillée ou de l'eau bouillie. Il est primordial que les commerces et restaurants de l'Île utilisent de l'eau embouteillée ou un système de traitement de l'eau potable.

L'alimentation municipale à partir de la nappe souterraine est inapplicable à l'Île selon les résultats de l'étude hydrogéologique (pas d'aquifère assez étendu). De plus, les faibles débits des ruisseaux ne permettent pas l'alimentation de réseaux d'aqueduc municipaux à partir d'eau de surface.

Au niveau de l'agriculture, la nouvelle réglementation sur la pollution d'origine agricole sera appliquée progressivement au cours des prochaines années.

Au niveau des problèmes majeurs d'insalubrité, des solutions collectives (réseau d'égout avec traitement ou rejet au fleuve) seront analysées à la phase 2 de l'étude. Les municipalités de Saint-Jean, Saint-Pierre et Sainte-Famille doivent être traitées prioritairement en raison de l'importance des problèmes d'insalubrité dans leurs périmètres urbanisés. Il est toutefois essentiel de préciser que si les réseaux d'égout permettront de régler les problèmes d'insalubrité, ils n'entraîneront pas une amélioration majeure de la qualité bactériologique de l'eau des puits, de même qu'ils ne fourniront pas de protection contre les autres contaminants potentiels tels les nitrates et pesticides.



EN VRAC...



Ordures ménagères

Juste un rappel aux résidents pour dire que le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue maintenant qu'une seule fois par semaine soit le **mardi** et ce, jusqu'au 30 mai 2001.



Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Souhaitons-nous un hiver clément et qu'arrive au plus vite le 1^{er} mai pour enlever ces abris!



Appel d'offre

Prenez note que la municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de sa piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

1. Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
2. Réparation des ponceaux;
3. Nivelage de la neige.

Nous estimons notre circuit à 11 kilomètres approximativement. Tout résident de Sainte-Pétronille intéressé à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000\$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Eglise, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 et ce, **avant 19 heures le 30 octobre 2000.**

Les soumissions reçues seront ouvertes à 19 heures à la salle du conseil en présence du conseil.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

Retraite de monsieur Jean Petit

Monsieur Jean Petit est à l'emploi de la municipalité depuis juin 1982. Il a toujours été un employé soucieux de bien faire son travail et a toujours pris à cœur l'intérêt financier de la municipalité. De plus, il a toujours démontré une très grande loyauté envers le conseil et la population ainsi qu'un bon sens de l'organisation dans son travail. Le conseil municipal, au nom de tous les citoyens du village, lui souhaite une excellente retraite. Nous le remercions sincèrement pour son dévouement et la qualité de sa contribution au cours de ces années. Bonne retraite !



Dernier flamboiement d'une saison fleurie

Le dimanche 17 septembre dernier, le comité d'embellissement a mis un terme à ses activités de la saison 2000 au cours d'une cérémonie tenue au Foyer de Charité, l'ancien domaine Porteous. Il y avait comme invités des concitoyens qui se sont impliqués directement cette année dans l'embellissement de notre village, en guise de reconnaissance et d'appréciation.

Nous avons d'abord dressé le bilan des travaux d'aménagement réalisés au cours de l'été, notamment à l'enseigne nord de la municipalité, au centre communautaire et à l'église. Nous avons également rappelé les **honneurs remportés par Sainte-Pétronille au concours Fleurir le Québec où, rappelons-le, notre village s'est classé au premier rang régional dans la catégorie des municipalités de 1 000 à 2 000 habitants, en même temps qu'elle figure comme finaliste au plan national pour l'obtention des Lys du Québec au cours des mois à venir.**



Les jardiniers du quai

Au cours de ce rassemblement, nous avons souligné, entre autres, la contribution de certains de nos concitoyens qui, à titre de jardiniers ou de commanditaires, ont assuré, cette année encore, l'ornementation florale des bacs du quai. Il s'agit de René Corriveau et Nicole Dubois, Violette Goulet, Micheline Laviolette, Jean Rochon et Louise Roy, Denise Létourneau, Hélène Vézina, la famille O'Connor, Pierre Cloutier et Marie Drouin, Denys Chatigny et sa sœur Louise, Robert Martel, Emilien Bédard et Réjeanne Belleau, Le Gîte La Dauphinelle, La Chocolaterie de l'île d'Orléans, la boutique La Chasse-Galerie et l'auberge La Goéliche.

Le concours Maisons fleuries

Le comité d'embellissement a également dévoilé les noms des lauréats du concours Maisons fleuries de Sainte-Pétronille. Des vingt-quatre candidatures réparties dans trois catégories, cinq furent retenues pour leur qualité. Dans la catégorie **Aménagement paysager** visible de la rue, le 1^{er} et le 2^{ème} prix sont revenus respectivement à **Mme Lucie Côté** et à **M. Réjean Morel**. Pour la catégorie **Aménagement d'une cour arrière ou latérale peu ou pas visible de la rue**, le 1^{er} prix est revenu à **M. Emilien Bédard et Mme Réjeanne Belleau**, tandis que le 2^{ème} était remis à **M. Yves Rousseau**.

Pour sa part, **M. Paul Guillot** a remporté le prix de la catégorie **Mise en valeur et/ou intégration d'un élément de la nature** (paroi rocheuse, accident de terrain, ruisseau).

Par ailleurs, vu qu'aucun des bulletins de candidature des gagnants ne portait la signature d'un proposeur, le comité d'embellissement a dû annuler (car cette signature constituait la condition essentielle de sa tenue) le tirage prévu d'un certificat-cadeau applicable à un repas pour deux à La Goéliche. Il en a fait plutôt profiter, par tirage au sort l'une des personnes invitées à la cérémonie en raison de leur contribution particulière à l'embellissement de la municipalité.

Le prix spécial du comité d'embellissement

Depuis maintenant trois ans, un prix vient reconnaître et récompenser l'effort soutenu d'un de nos concitoyens en vue d'embellir sa propriété, ce qui contribue à l'amélioration de la qualité de la vie dans notre village. Le comité d'embellissement a remis son **prix spécial** à **M. Alain Laroche**. La cérémonie s'est terminée par un goûter, une fois remerciés les hôtes du Foyer de Charité qui nous accueillent si aimablement depuis quelques années pour la tenue de cette rencontre annuelle.

Bon automne à toutes et à tous de la part de votre comité d'embellissement :

Line Bisson, Bernard Gagné, André Grenier, Micheline Laviolette, Denise Létourneau
Robert Martel, Hélène Vézina, Marcel Laflamme, représentant la Municipalité

L'automne : le temps des pommes le temps des feuilles...

En automne, on sait rarement que faire avec les feuilles mortes. Pour pallier à cet inconvénient, une collecte de feuilles est organisée depuis maintenant 3 ans à Saint-Laurent et à Sainte-Pétronille. Cette collecte réduit d'autant nos ordures ménagères et la pollution provoquée par le rejet de ces feuilles souvent retrouvées dans le fleuve ou parties en fumée.



Plusieurs municipalités ont adopté des mesures de collecte des résidus verts (pelouse, feuilles, etc.) et offrent à leur population le compost ainsi obtenu par la décomposition de ces résidus. Donc, ce qui était déchet hier et enfoui dans les sites prévus à cet effet devient dorénavant source de vie et approvisionne nos terres et nos jardins en éléments nutritifs.

Chaque année, les amie-e-es de la terre recrutent des agriculteurs et agricultrices à l'Île d'Orléans pour l'utilisation de cette collecte dans leur compost. Les coûts engendrés par la cueillette sont importants pour notre groupe et nous avons demandé aux municipalités de nous aider et de prendre en charge ce projet. La MRC a pris la décision de contribuer financièrement à la collecte de cette année.

Tout en étant conscients que la manipulation des sacs de feuilles demande plus temps à ceux et celles qui les ramassent et à ceux et celles qui en font du compost, nous ne devons pas oublier que nous sommes sur un territoire agricole privilégié et que l'effort actuel préserve et enrichit le sol de demain.

Dates à retenir pour la cueillette, les vendredis : **27 octobre, 3 et 10 novembre**

Quelques conseils fournis par les personnes qui manipulent les sacs :

- Ne pas mettre autre chose dans les sacs que les feuilles
- Faire en sorte que les sacs ne soient pas trop lourds
- Utiliser les sacs transparents ou de couleur orange de préférence
- Les sacs placés en bordure du chemin avant ces dates pourraient être laissés sur place jusqu'au moment prévu de la cueillette

Madeleine Massé, pour les ami-e-s de la terre

Scouts de l'Île

Veillez noter qu'il est encore temps de vous inscrire pour l'année 2000-2001 et ce, en communiquant avec les animateurs. Dans la dernière publicité, je vous ai laissé en disant qu'il allait avoir du nouveau au sein du conseil voici les nouveaux membres :

Mme Michèle Moisan (présidente) 828-2059
M. Ghislain Pouliot (secrétaire) 821-9992
Mme Danielle Turcotte (trésorière) 828-1329
M. Martin Bélanger (animateur louveteaux) 828-1371
Mme Judith Drolet (animatrice exploratrices) 828-2302
Mme Amélie Doyon (co-animatrice exploratrices) 828-9953

Nous avons un besoin urgent d'animateurs, surtout pour les petits castors. Jeunes de 18 ans et plus, si vous êtes intéressés à faire connaître aux jeunes votre savoir, n'hésitez pas! Nous serons là pour vous épauler. Bonne année à tous!

Danielle Turcotte

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée à compter du lundi 16 octobre pour le temps des réparations. La date de sa réouverture vous sera transmise par un communiqué.

CLSC ORLÉANS

Campagne de vaccination contre la grippe 2000

Le CLSC Orléans est heureux d'annoncer à la population de son territoire (Beauport – Côte-de-Beaupré – Île d'Orléans – Sainte-Brigitte-de-Laval) que la campagne de vaccination contre la grippe 2000 débutera **dès le 2 octobre 2000**.



La vaccination **gratuite** est offerte aux personnes âgées de **60 ans et plus** ainsi qu'à toute personne souffrant de problème de santé chronique (asthme, problèmes cardiaques, diabète, emphysème, cancer, etc.).

Les personnes éligibles à la vaccination gratuite doivent prendre rendez-vous à compter du 18 septembre 2000 du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 00. Pour prendre un rendez-vous composez le numéro suivant : 828-2241.

Café-rencontre

Café-rencontre pour les gens de l'Île d'Orléans, de Boischatel et de l'Ange-Gardien.

- ◆ Pour les femmes enceintes
- ◆ Pour les familles ayant des jeunes enfants
- ◆ Pour rencontrer d'autres parents et parler de votre quotidien
- ◆ Pour apprendre à se connaître comme parent
- ◆ Pour parler de divers sujets concernant la grossesse, les enfants
- ◆ Pour connaître les ressources du milieu
- ◆ Pour sortir et avoir du plaisir ensemble

Quand? À partir du 15 novembre 2000 à 9 h 00. Tous les deux mercredis

Où? Au centre des loisirs de Boischatel, 165, des Marbres, Boischatel

Pour plus d'informations, contactez :

Claudine Simard, intervenante sociale, CLSC Orléans 827-5241

Nicole Turcotte, infirmière, CLSC Orléans 828-2241

Encan chinois : 28 octobre 2000

Le 28 octobre 2000 prochain se tiendra un encan chinois animé par nul autre que Michel Guimont, député de Beauport, Montmorency, Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans au gymnase de Sainte-Famille, au profit de la maison des jeunes de l'Île d'Orléans. Les cartes sont en vente au coût de 15.00\$ incluant le buffet chinois. Pour vous procurer vos cartes téléphonez maintenant au 829-3606 ou au 828-2962 sur les heures d'ouverture. Merci de votre soutien!

Caroline Gosselin,
Coordonnatrice Maison des Jeunes

HALLOWEEN FRISSONS GARANTIS



Mardi 31 octobre de 18 à 21 heures

En cette journée particulière où les petits monstres sillonnent les rues de notre village, la grande salle du centre communautaire, transformée pour l'occasion en maison hantée, accueillera les enfants costumés.

Le « labyrinthe des frissons » ouvrira ses portes à 18 heures. Les parents sont priés d'accompagner les jeunes enfants (moins de 5 ans). La bonne sorcière sera fidèle au rendez-vous et remettra des friandises aux courageux qui se seront aventurés dans ce long et mystérieux corridor.

L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants. À chaque année, les enfants se font répéter à l'école les règles de sécurité à respecter lors de leur cueillette de friandises. Les enfants savent également que l'Halloween ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre, cette année, un mardi. Si en autre temps, certains d'entre eux se présentent à votre porte et costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon facilitera la tâche de ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité : il est préférable de porter un costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes. Une bande réfléchissante devrait y être cousue afin que vos petits monstres se fassent bien voir par les véhicules. Le port de chaussures confortables et sécuritaires est recommandé. De plus, le masque devrait être remplacé par du maquillage. Au retour de leur cueillette, inspectez minutieusement le « butin ». **Joyeuse Halloween!**

Veuillez prendre note que la prochaine séance d'information pour la mesure **Soutien au Travail Autonome (STA)** se tiendra le

**9 novembre 2000
à 14 heures au CLD**

Pour information et inscription
Carole Garneau, conseillère aux entreprises, 829-0297

Les services offerts par le CLD sont rendus possibles grâce à la participation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **9 novembre 2000.**

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateur : Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu

